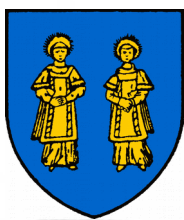


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS
32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DÉCEMBRE 2014

PRÉSENCE

L'an deux mille quatorze, le 13 du mois de décembre à 10h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 5 décembre 2014, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Thierry BIRAN, Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS.

Étaient excusés : Yves-Marie CORFA (pouvoir à Laure Costantini), Éric MENON et José SIMORRE (pouvoir à Gérard Fauré).

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

10h45

ORDRE DU JOUR

- recensement population 2015
- élections délégués suppléants Barousse
- réflexion futurs investissements
- préparation bulletin municipal
- vœux
- questions diverses

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Le Maire informe le Conseil Municipal que Véronique Comère ne pouvait pas assurer la charge du recensement cette année. Il faut embaucher une personne pour cette tâche. Entre 86 et 88 foyers sont concernés, un contrat de 40 heures rémunéré à 10€ de l'heure est proposé à Tatiana PERDRIAUD. Le pouvoir est donné au Maire pour réaliser ce contrat.

- **10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS BAROUSSE

Les délégués désignés précédemment lors de la séance du 28 mars 2014 sont reconduits :

- Titulaires : Jeanine LAIRLE et Muriel LEBOURGEOIS.
- Suppléants : Laure COSTANTINI et Eric MENON.

- **10 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

RÉFLEXION SUR LES FUTURS INVESTISSEMENTS

Les deux gros chantiers à venir concernent la salle des fêtes et le bâtiment de la Mairie.

Le projet de réfection complète de la salle des fêtes est un gros investissement, de l'ordre de 250 000 € à 400 000 €. Actuellement, tout prêt ou toute location se heurte aux contraintes d'accessibilité et de restauration. Un débat s'engage sur l'utilité d'un tel investissement. Une simple mise aux normes serait davantage en cohérence avec l'utilité de la salle.

Le bâtiment de la Mairie pourrait être restauré intérieurement puis être loué en tant qu'habitation. Une étude plus approfondie sera effectuée au cours de l'année 2015.

PRÉPARATION DU BULLETIN MUNICIPAL

Les principaux points à insérer dans le bulletin sont listés. La commission communication se charge de l'élaboration, la réalisation pratique se fera localement, sur la photocopieuse de la Mairie.

VOEUX

Le dimanche 18 janvier à partir de 15h, les habitants de la commune seront invités à partager un moment de convivialité. Nous profiterons de l'occasion pour présenter les nouveaux lahassiens.

QUESTIONS DIVERSES

La CCCAG a répondu à notre demande de mise en place de panneaux sans issue à l'entrée de certains chemins de la commune : cela relève de notre responsabilité. Les habitants concernés par la mise en place de cette signalisation seront consultés et les panneaux installés par nos soins.

FIN DE SÉANCE

12h45